

AVIS PUBLIC**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION****AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 904-07
MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE N° 904**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance tenue le 14 février 2023, le conseil municipal de la Ville de Delson a adopté le premier projet de règlement n° 904-07 modifiant le règlement sur le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 904.
2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le mardi 14 mars 2023 à 19 h dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville située au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson. Au cours de cette assemblée, le maire ou toute autre personne désignée par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.
3. En résumé, les dispositions de ce projet de règlement visent à modifier certaines dispositions du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 904, plus particulièrement à retirer les mentions faites à la zone I-415, qui est en voie d'être abrogée.
4. Une description détaillée des zones visées peut être obtenue au bureau du soussigné à l'hôtel de ville.
5. Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
6. Le projet de règlement n° 904-07 est disponible sur le site Internet officiel de la Ville de Delson au www.delson.ca dans la section « Avis publics ». Il peut également être consulté au Service des affaires juridiques et du greffe à l'hôtel de ville situé au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, durant les jours et heures habituels de bureau.

Toute personne peut également transmettre des commentaires écrits concernant ce projet de règlement, par courriel à greffe@ville.delson.qc.ca ou par courrier à l'adresse suivante : 50, rue Sainte-Thérèse, Delson (Québec) J5B 2B2 ou encore dans la boîte aux lettres à l'hôtel de ville située à l'avant de l'hôtel de ville suivant la publication du présent avis jusqu'à la tenue de l'assemblée publique de consultation. Les questions et commentaires reçus seront soumis à la considération des membres du Conseil à l'occasion de l'assemblée publique de consultation du 14 mars 2023 à 19 h.

Donné à Delson, ce 2 mars 2023.

Me Luc Drouin
Directeur des affaires juridiques et greffier